

M

I

N

I

-

V

A

L



Dindon sauvage sur fond d'automne

**AGENDA
OCTOBRE - NOVEMBRE 2019**

4 octobre	Soirée Ciné-Club à 19 h
13 octobre	Souper paroissial de Val-Racine
14 octobre	Action de grâces (le bureau municipal est fermé)
21 octobre	Élection fédérale 2019
31 octobre	Joyeuse Halloween !
2-3 novembre	On recule l'heure dans la nuit
5 novembre	Séance ordinaire du Conseil municipal à 19 h

Sommaire

Informations municipales

Remerciements aux bénévoles.....p. 2
 Permis de brûlagep. 2

Informations communautaires

Rappel – Vue sur Jean-Claude Labrecque.....p. 2
 Bibliothèque libre-servicep. 2
 Souper paroissial de Val-Racinep. 3
 Brunch à Notre-Dame-des-Bois.....p. 3
 Vaccination contre la grippep. 3
 Passage à l'heure normale.....p. 4
 Hameçonnagep. 4

**OCTOBRE
2019**

Municipalité de Val-Racine
2991, chemin St-Léon
Val-Racine (Québec) G0Y 1E1

819-657-4790
vracine@xplornet.com
www.municipalite.val-racine.qc.ca



INFORMATIONS MUNICIPALES

REMERCIEMENT AUX BÉNÉVOLES

Comme depuis quelques années, le Conseil municipal organise un souper-soirée afin de remercier les bénévoles qui ont donné de leur temps au bénéfice d'une cause ou d'une autre à Val-Racine pendant l'année. En 2019, cet événement aura lieu **le 30 novembre prochain** Réservez votre place dès maintenant auprès du bureau municipal en composant le 819 657-4790 ou par courriel à vracine@xplornet.com

Vous devez mentionner vos noms ainsi que ceux de vos enfants **avec leur âge respectif**. Passez le message entre les bénévoles que vous connaissez... La date limite pour réserver est le mercredi 13 novembre 2019. On vous attend en grand nombre, car les Val-Racinois et les Val-Racinoises sont réputés pour leur implication sociale.

PERMIS DE BRÛLAGE

Entre le 1^{er} avril et le 15 novembre, toute personne désirant faire un feu pour détruire un tas de foin sec, de bois, de broussailles, de branchages, d'arbres, d'arbustes ou plantes, doit au préalable faire la demande d'un permis qui sera émis gratuitement. Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h, vous composez le 819-657-4790 pour joindre le bureau municipal. En dehors des heures d'ouverture, vous contactez le conseiller municipal M. Serge Delongchamp au 819-657-4402.

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

RAPPEL : VUE SUR JEAN-CLAUDE LABRECQUE

Le vendredi 4 octobre à 19 h à la salle communautaire de Val-Racine, le comité Les Dynamiques vous invite à venir voir deux projections sur le cinéaste québécois Jean-Claude Labrecque :

- ❖ CANADA, PAYS VASTE – 7 min. 33 sec. de Jean-Claude Labrecque
- ❖ LABRECQUE, UNE CAMÉRA POUR LA MÉMOIRE – 94 min. de Michel La Veaux

L'entrée est libre, c'est une gracieuseté de l'Office national du film.

BIBLIOTHÈQUE LIBRE-SERVICE



Il y a du nouveau à la bibliothèque libre-service de Val-Racine! Le comité Les Dynamiques a le plaisir de vous informer qu'il a acheté 35 livres cartonnés que **les enfants** pourront emprunter; ceux-ci proviennent d'une série de Disney. Bienvenue aux parents qui devront accompagner leurs enfants pour faire leur choix de livres pendant les heures d'ouverture du bureau municipal.

SOUPER PAROISSIAL DE VAL-RACINE

Menu canadien « fait maison » à volonté, servi sur table

Endroit : centre communautaire de Val-Racine

Date : dimanche 13 octobre 2019 de 17 h à 19 h

Coût (souper et soirée) : 15 \$ par adulte

6 \$ par enfant de 6 ans à 11 ans

Gratuit : 5 ans et moins

Coût (soirée seulement) : 5 \$



Venez nombreux vous amuser avec nous ! Bienvenue à tous ! Prix de présences !

*Nous avons besoin de bénévoles pour la préparation des menus et du service ainsi que pour la recherche de commanditaires. Veuillez contacter Sylvain Blais au 819 657-1082.

BRUNCH À NOTRE-DAME-DES-BOIS

Les Cuisines Communautaires de Notre-Dame-des-Bois vous invitent à un brunch :

Quand : Le dimanche 6 octobre 2019

De : 7 h 30 à 11 h 30

Où : Centre communautaire de Notre-Dame-des-Bois



Coût :

13 ans et plus : 12 \$

6 à 12 ans : 6 \$

5 ans et moins : Gratuit

BIENVENUE À TOUS!



VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

Dès le 1^{er} octobre **par Internet**: Prenez rendez-vous à ClicSanté.ca

Dès le 15 octobre **par téléphone**: Les personnes n'ayant pas accès à Internet peuvent appeler au :

- 819 821-5118 (Sherbrooke et les environs)
- 1 877 921-5118 (sans frais – ailleurs dans la région)



PASSAGE À L'HEURE NORMALE



Le passage à l'heure normale (ou heure d'hiver) aura lieu dans la nuit de samedi à dimanche soit du 2 au 3 novembre 2019 à 2 h du matin. Il nous faudra donc reculer l'heure. Profitez de l'occasion afin de changer vos piles de vos détecteurs de fumée.

HAMEÇONNAGE

Soyez aux aguets. Les messages sont faciles à créer de toutes pièces !

Puisque nous passons plus de temps en ligne, les fraudeurs inventent d'autres arnaques dans le cyberspace.

L'hameçonnage, c'est recevoir un courriel non sollicité d'une organisation qui se prétend légitime (institution financière, entreprise, organisme gouvernemental). Le fraudeur vous demande de fournir ou de confirmer, par courriel ou en cliquant sur un hyperlien, des renseignements personnels ou financiers – numéro de carte de crédit, mots de passe et numéro d'assurance sociale.

C'est le même principe pour l'hameçonnage par texto.

Ces messages reprennent souvent le ton et le logo d'un organisme de confiance et demandent que vous agissiez. Peu importe la forme, le but est d'obtenir vos renseignements personnels.

Pour vous protéger :

- Sachez qu'un organisme fiable ne demande jamais d'information personnelle par courriel ou texto.
- Ignorez les courriels et textos de personnes inconnues.
- Supprimez les messages suspects; ils peuvent contenir des virus.
- Ne répondez pas aux pourriels, même pour annuler votre abonnement; n'ouvrez pas les pièces jointes et ne cliquez pas sur les liens.
- Pour voir l'adresse d'un hyperlien sans cliquer, glissez votre souris sur le lien. Vérifiez soigneusement s'il est exact.
- Mettez à jour l'antivirus de tous vos appareils.
- N'utilisez jamais le numéro de téléphone ou l'adresse courriel fournis dans un message suspect; utilisez les renseignements sur les sites Web officiels.

PASSEZ UN BON MOIS !